

COMPTE RENDU D'ANIMATION

Obligatoire

Optionnelle

Intitulé : La pratique de l'oral

Bassin : Plaisir / Versailles

Date : 24/05/2019 Animateurs : Marie Schaetzel et Pascale Granger IA-IPR EVS : Mme LE COQ Nombre de présents : 39	Thématique : L'oral Parcours pluriannuel : <u>oui</u> non
Ordre du jour :	
Intervenant(s) :	
Synthèse/Contenu des interventions : Intervention de Mme LE COQ, IA IPR EVS. <i>Parler est une compétence humaine. De ce fait, pourquoi l'enseigner ?</i> <u>Il y a plusieurs types d'enjeux : sociaux, scolaires et institutionnels.</u> Pour les enjeux sociaux, l'école s'en empare car beaucoup d'inégalités sociales s'expriment dans le langage. On peut ébaucher une « typologie » sociale des élèves en les écoutant parler à l'école maternelle.	

Parmi les enjeux scolaires, il s'agit de permettre à tous de maîtriser les fondamentaux.

D'un point de vue institutionnel, Sylvie Plane, vice-présidente du CSP, a écrit le 31 août 2015 dans *les cahiers pédagogiques* : "l'oral est bien un enseignement à part entière pourvu de ses spécificités." L'école a une culture de l'écrit et c'est cette dernière a toujours primé. L'oral n'est valorisé qu'à l'école maternelle. Or, pour permettre à un élève de sortir du déterminisme social, ne pas être identifié, par son accent comme venant de la banlieue ou de la campagne, il est important de lui enseigner l'oral. Et il ne s'agit pas de l'enseigner avec les caractéristiques de l'écrit. Sylvie Plane conclue ainsi : "Certes, de même que la littérature offre une source irremplaçable pour apprendre à écrire des récits, l'habileté rhétorique d'un débatteur aguerri ou le discours longuement mûri d'un conférencier expert servent à bon droit de modèles pour enseigner certains usages de l'oral. En revanche, lorsqu'on veut enseigner l'oral, il est déraisonnable de ne s'intéresser qu'aux prestations exceptionnelles, alors que les élèves ont aussi besoin qu'on leur apprenne à perfectionner les formes courantes d'oral, et il est surtout improductif de privilégier un oral scriptural artificiel, au détriment de la variété et de la richesse des oraux authentiques."

Différentes enquêtes sur le sujet montrent que l'oral est davantage pratiqué en LV que dans d'autres matières, mais l'écrit reste encore majoritaire : la France a des progrès à faire dans ce domaine.

L'oral, du point de vue de l'enseignement, apparaît dans les compétences du LSU du cycle 1 au cycle 4. Le DNB comporte désormais une épreuve orale, ainsi que le baccalauréat dans sa nouvelle mouture.

Il y a trois formes d'oral :

1/ l'oral pour communiquer :

Dans la pratique, il se traduit souvent par un exposé. Or, un exposé est un écrit oralisé : au pire, l'élève lit son texte ou son affiche ; au mieux, il a appris son texte et le récite. L'intérêt de ce type d'exercice est d'aider l'élève "timide" à prendre confiance à l'oral.

2/ L'oral pour apprendre : l'oral d'élaboration.

En matière d'outil, la carte mentale est un bon outil pour l'oral car elle permet de construire un raisonnement.

3/ L'oral comme objet d'apprentissage : L'apprentissage par cœur, souvent décrié, peut s'avérer utile pour la maîtrise du vocabulaire.

En fait, il s'agit de trouver l'outil pertinent pour l'élève au moment opportun.

Le pendant de l'oral est l'écoute. L'enseignant doit veiller à ne pas "couper la parole" de l'élève car cela s'avère contre-productif. Pour entraîner l'élève et favoriser l'auto-évaluation, un outil peut être à privilégier : la web radio.

Atelier n°1

Rapporteur :

Problématique : **Compétences de l'oral qui peuvent être étudiées dans nos pratiques au CDI (compétences transversales)**

Production/Restitution :

Travail sur la voix (parler assez fort), l'articulation des mots, l'intonation, l'adaptation orale selon l'exercice proposé (exposé, pièce de théâtre, lecture à voix haute,...), la gestuelle. Ces compétences sont transversales.

Activités proposées pour les mettre en application :

- un club lecture : avec possibilité que l'élève enregistre son résumé/point de vue sur le livre.
- un club CDI : but : présentation du CDI, accueillir les nouveaux élèves, pour les journées portes ouvertes par exemple.
- une web-radio : l'enregistrement est un brouillon. Il permet l'auto-évaluation des élèves sans l'intervention de l'enseignant. L'enregistrement permet de se ré-écouter à la lumière des remarques de l'autre. C'est un bon outil.

Sources et ressources

Atelier n°2

Rapporteur :

Problématique : **Comment passer d'une production écrite à une production orale ?**

Production/Restitution :

1/ élaboration personnelle du sujet : il s'agit de ne pas se baser sur le travail d'un autre camarade, mais de suivre le déroulement de sa propre pensée.

2/ quelle méthode ? : lister des mots-clés ; connaître son plan ; travailler pour acquérir des connaissances approfondies ; scénariser : sortir un peu du cadre et dire l'exposé de plusieurs façons pour gagner en assurance ; s'approprier un lieu, un travail sur son corps, la gestuelle...

En conclusion, il n'y a pas de différences entre le collège et le lycée dans la manière d'enseigner l'oral. L'entraînement est un excellent outil.

Sources et ressources

Atelier n°3	Problématique :
Rapporteur :	
Production/Restitution :	
Sources et ressources	

Remarque : les productions-restitutions des ateliers sont en lien sur l'édupage